



Association Loi 1901 à but non lucratif
Déclarée au JO / RF s / n° W343000529
Siège Social : Allée du Pioch Redon
34430 ST JEAN DE VÉDAS, FRANCE
www.alfapsy-international.org

Le Dr Hassen ATI n'est plus !

L'effroyable accident subi sur la voie publique le 3 juin 2024, vers 1h du matin, aura eu raison de ses 11 derniers jours de combat pour revenir à la vie...

C'était pourtant un beau moment de retour d'un voyage à Lisbonne, en congrès, puis, à peine sorti de l'aéroport de Tunis, le drame ! vers 2h du matin, encore conscient, il me faisait parvenir un message rassurant, signé Hassen, « des fractures à opérer, 10 jours d'hospitalisation à Nabeul et 2 mois de repos ». C'était sans se douter que l'hémorragie sous-durale et le coma l'emporteraient...

Or nous venions juste de le quitter, à Sousse le mardi 22 mai, une fois installé dans ses fonctions de nouveau Président d'Alfapsy International 2024 – 2026, au terme de ces mémorables 11^{es} Rencontres Francopsies qu'il nous avait organisées avec la plus délicate attention, entouré de ses ami-e-s, ses collègues et confrères Tunisiens de l'ATPEP, de l'ARESMS, de l'Institut Français et, bien-sûr, des membres d'ALFAPSY, comme pour rendre, à sa manière, un bel hommage aux femmes ou, mieux, à la condition féminine du XXI^e Siècle. Son allocution de clôture* en témoigne mieux que ces quelques mots pressés par l'émotion et le sentiment d'injustice éprouvé à son égard. Car, pour moi, le Dr Hassen ATI est de ceux et celles qui ont co-fondé « l'esprit ALFAPSY » puis son organisation officielle. On se souvient de la Guadeloupe en l'an 2000, de Marrakech en 2002, de Sousse – et oui, déjà ! – en 2003, puis l'Assemblée Générale Constitutive** en octobre 2003 à Tunis-Carthage où il fut élu Vice-président représentant la Tunisie. Et curieusement, en tant que co-Président des 11^{es} Rencontres Francopsies avec le Dr Michel Jurus en cette année 2024, notre fidèle ami Hassen s'est retrouvé, pendant une semaine, entouré de presque tous les grands noms qui ont jalonné son histoire comme la nôtre ; à l'exception, il est vrai, de celles et ceux qui, comme lui, furent prématurément emporté-e-s en chemin : Marie-Lise Lacas, Anne Rosenberg, Antoine Besse, Félicien Adotevi, Belaïd Herbane, Lotfi Boughanmi.... Mais oui, les anciens étaient tous bien là, à ses côtés comme au 1^{er} jour : Saïda Douki, Sofiane Zribi, Hervé Bokobza, Hedi Cherif, Hatem Achache, Lotfi Gaha, Chebil Ben Dhia et tant d'autres. On peut même se demander si ce n'est pas l'une des raisons qui l'ont tant animé dans sa volonté de rallier tous ces « vétérans » à travers son appel à l'AAPEP du Dr Nasreddine Kaloun, à l'AMPEP des « origines », rehaussé d'un retour sur la Suisse grâce à sa fille, Dr Jihène Ati, installée en libéral à Fribourg.

Le Dr Hassen Ati avait en effet la particularité de penser autant avec le cœur qu'avec la tête, autrement dit il avait compris, dès l'origine de l'organisation ALFAPSY, tout l'intérêt de fédérer la « jeune psychiatrie » francophone afin de maintenir les valeurs humanistes et relationnelles que contiennent nos métiers au chevet des personnes en souffrance psychique ; il avait compris toute l'importance de fédérer nos associations professionnelles pour leur donner les moyens de garantir le bon niveau de transmission théorico-pratique que requiert notre discipline. C'est pourquoi, après plus de 20 ans de présence assidue parmi les Cadres fondateurs, il attendait avec impatience qu'arrive son tour pour présider aux destinées d'ALFAPSY. Pour cela, sa motivation de psychiatre de libre pratique à Nabeul était à la hauteur de son engagement de psychothérapeute auprès de sa large patientèle, y compris après avoir dépassé l'âge de sa retraite. Cette motivation, il la tenait également de l'enseignement de ses Maîtres – on pense au Pr Essedik Jeddi – mais aussi de ses confrères de l'ATPEP auxquels il succéda en tant que Président jusqu'à l'arrivée de notre chère consœur, le Dr Neila Ben Salah. Cette motivation, il la tenait aussi de ses amis de longue date parmi lesquels en particulier les compagnons d'ALFAPSY tels que le sociologue Hedi Cherif et le philosophe Youssef Seddik.



Association Loi 1901 à but non lucratif
Déclarée au JO / RF s / n° W343000529
Siège Social : Allée du Pioch Redon
34430 ST JEAN DE VÉDAS, FRANCE
www.alfapsy-international.org

Par bonheur, avec tous ces illustres personnages nous avons eu le plaisir et l'honneur de l'accompagner dans sa prise de fonction de Président d'ALFAPSY, ou pour respecter l'intitulé selon la chronologie de nos décisions statutaires à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du dimanche 19 mai 2024, Président de « Alfapsy International ». On se souvient, tous, de son émotion grandissante à mesure que la charge de cette fonction lui apparaissait au grand jour. Et il y avait de quoi au regard de la trajectoire historique de notre fédération, ses faiblesses parfois, ses forces surtout, aussi bien depuis sa création quasi « familiale » en Guadeloupe – le Dr Simone Séjor-Pelis en est témoin – qu'aujourd'hui parvenue à son rayonnement international comme le reconnaît le Pr Michel Botbol !...

Qu'importe, le Dr Hassen Ati savait, en toutes circonstances, en déjouer les épreuves et les pièges institutionnels, il savait tracer ses perspectives. Grâce à son intelligence pratique, son savoir-faire, sa vision éclairée des situations, des plus banales aux plus complexes, il ne se laissait jamais embarrassé par un obstacle ; comme d'une pichenette verbale avec sa traditionnelle expression – « j'sais pas quoi ! » – il s'ouvrait la voie vers une nouvelle solution constructive. Ainsi, à nos côtés depuis plus de 20 ans, il a su par exemple compléter notre Règlement Intérieur ALFAPSY, en particulier en matière de gestion des financements et cotisations face au problème du Contrôle des Changes ; il a su également contribuer, personnellement et efficacement, au maintien de la cohésion des différents courants de pensées, de cultures et même de sensibilités politiques au sein de notre Mouvement grâce à ses prodigieux talents de sagesse, de perspicacité autant qu'à ses qualités de cœur !

Énoncer dans cet in memoriam quelques-unes de toutes les facettes de cet homme, généreux et respectueux de l'Autre, s'écrit comme un hommage simple et évident du fait du long chemin professionnel parcouru ensemble avec ALFAPSY. En effet, depuis l'origine de notre belle « Rencontre », Hassen « mon cher » n'a, de mémoire, jamais manqué une seule de nos principales Manifestations ou Assemblées : « Rencontres Francopsies », « Colloques InterPsy », « Rencontres CitéPsy » ... Fidèle parmi les fidèles, authentique membre de notre « famille » internationale francophone de psychiatrie, nous lui devons cet hommage et cet hommage nous grandit.

Il rejoint désormais nos regretté-e-s disparu-e-s dont ALFAPSY porte encore les signes de deuil. Hassen, « mon cher », nous ne t'oublierons jamais, tu emportes avec toi une large part de notre histoire commune. Nous continuerons donc à l'écrire tous ensemble, sans toi mais en ton honneur, en ta mémoire, fidèles à tes valeurs qui sont aussi les nôtres. Et, puisque tes filles Jihèn et Cyrine suivent le même parcours professionnel que toi, gageons qu'elles confirmeront l'esprit de famille que nous avons si bien partagé jusqu'à ce sauvage accident de la vie !... Ô tristesse, Ô douleur, tous les membres d'Alfapsy International, tous les membres de cette grande « famille » transculturelle des professionnels francophones de psychiatrie et de santé mentale qui te connaissaient et t'appréciaient tant, tous ici réunis nous te saluons et nous inclinons pour que tu reposes en paix dans l'éternité.

À ton épouse, Mme Naziha Ati, à tes filles Jihen, Cyrine les psychiatres et Inés l'avocate, à tes proches et à tes patients nous formulons nos plus sincères condoléances au nom de l'amitié, de la fierté et de l'affection qui nous ont, toutes et tous, unis autour de toi.

Pour Alfapsy International
Dr Paul Lacaze
Président Fondateur



Association Loi 1901 à but non lucratif
Déclarée au JO / RF s /n° W343000529
Siège Social : Allée du Pioch Redon
34430 ST JEAN DE VÉDAS, FRANCE
www.alfapsy-international.org

Notes en annexes

*** 1. Dr Hassen Ati, allocution de clôture des 11es Rencontres Francopsies, Sousse, 18 mai 2024 :**

*Mes chers collègues et amis,
Honorables invités et participants
Mesdames et Messieurs.*

Tout est bien qui finit bien.

Nous arrivons à la clôture de cette onzième édition des Rencontres Francopsies sur le thème « Féminité, tabous et psychiatrie » et je suis ravi de constater que les six axes que nous avons abordés ont été traités sous le chapeau de cet intitulé avec éclectisme, sous divers regards, différentes approches, différents formats et différents plateaux.

Le programme a été un assortiment de recherche, lecture et réflexion visant à mieux coordonner les efforts et à impulser la mise en œuvre des mécanismes permettant de briser les tabous autour de la féminité et de repenser nos conceptions psychologiques et psycho-pathologiques. Je me réjouis du choix de mon pays, la Tunisie, pour abriter des fructueux échanges pour la troisième fois, à l'occasion de nos rencontres de Sousse. Mes chers collègues et amis, permettez-moi d'exprimer ma gratitude à tous les conférenciers, à l'assistance, aux deux comités d'organisation et scientifique et à l'ATPEP plus particulièrement à la présidente ma chère amie Neila Ben Salah, qui se sont tous attelés à la tâche et qui ont travaillé pour faire de ces trois derniers jours un réel succès.

Permettez-moi également d'adresser mes vifs remerciements au comité International d'Alfapsy pour leur aimable confiance à mon égard en me votant président pour les deux ans prochains.

Je ne saurais terminer sans vous réitérer mon total engagement d'œuvrer avec le bureau exécutif et le comité International dans la continuité pour la défense de la pratique psychiatrique humaniste et en vue de faire valoir notre alternative fédérative encore plus à l'international. Enfin, je vous remercie pour votre aimable attention en vous fixant un rendez-vous dans deux ans aux prochaines douzième Francopsies.



Association Loi 1901 à but non lucratif
Déclarée au JO / RF s / n° W343000529
Siège Social : Allée du Pioch Redon
34430 ST JEAN DE VÉDAS, FRANCE
www.alfapsy-international.org

****2. ALFAPSY, Assemblée Générale Constitutive, Tunis 18 octobre 2003**



PROCÈS VERBAL DE DÉLIBÉRATION (extrait) DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE ET DU COMITE INTERNATIONAL DE ALTERNATIVE FÉDÉRATIVE DES ASSOCIATIONS DE PSYCHIATRIE ALFAPSY

Tunis le 18 Octobre 2003

Il s'est tenu à Tunis, ce jour Samedi 18 Octobre 2003, à l'Hôtel El Mechtel de 10h à 13 h une réunion sur convocation qui a regroupé les médecins psychiatres suivants (par ordre alphabétique) :

1. ATI HASSEN (Tunisie)
2. BEN DHIA CHEBIL (Tunisie)
3. BENNANI JALIL (Maroc)
4. BENNEGEOUCH AHMED (Algérie)
5. BESSE ANTOINE (France)
6. BOUCHENE FERID (Algérie)
7. KOUBAA WAHID (Tunisie)
8. LACAZE PAUL (France)
9. SCHMITT OLIVIER (France)
10. ZRIBI SOFIANE (Tunisie)

Le but de cette réunion est la création d'un Comité international qui représentera l'ensemble des psychiatres francophones d'exercice privé de par le monde autour des objectifs soulignés par l'acte fondateur de l'Association, tel qu'il a été rédigé par le Docteur Paul Lacaze, en préambule à la réunion préparatoire qui a eu lieu à Sousse (Tunisie) en Mai 2003 et dont une copie a été préalablement remise par courrier électronique à tous les participants (présents et excusés).

Le Dr Paul Lacaze informe l'assemblée que certains confrères représentatifs d'autres associations psychiatriques ne sont pas présents en raison d'indisponibilités personnelles mais apportent leur soutien ainsi que leur engagement à travailler au sein des futures structures d'ALFAPSY. Il cite ainsi :

1. Le Docteur Paul Lievens (Belgique)
2. Le Docteur Astrid Kubli-Bauer (Suisse)
3. Le Docteur Chawki Azouri (Liban)
4. Le Docteur Félicien Adotévi (Sénégal)
5. Le Docteur Arthur Amyot (Canada)
6. Le Docteur Mohamed Jamai (Maroc)
7. Le Docteur Hervé Bokobza (France)
8. Le Docteur Jean Jacques Laboutière (France)

Par ailleurs, il informe l'assemblée de la publication au Journal Officiel de la République Française (sous le n° 845 en date du 28 juin 2003) de l'acte de naissance officiel d'ALFAPSY, en tant que personne morale, association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'ensemble des membres présents (et des personnes excusées), ainsi réuni en Assemblée Générale Constitutive, ayant approuvé à l'unanimité le projet, il propose alors de passer aussitôt à l'élection du Conseil d'Administration Provisoire (ou Comité International Provisoire) puis au vote permettant de créer un Bureau Provisoire (ou Bureau Exécutif Provisoire).

Concernant le Conseil d'Administration, (ou Comité International) il est décidé qu'il serait constitué par 1 à 3 membres, au plus, représentant les associations adhérentes, soit pour le moment et en attendant d'autres adhésions :

- 3 membres pour l'Algérie
- 3 membres pour la France
- 3 membres pour le Maroc
- 3 membres pour la Suisse
- 3 membres pour la Tunisie
- Le Docteur Chawki Azouri (Liban)
- Le Docteur Paul Lievens (Belgique)
- Le Docteur Arthur Amyot (Canada)
- Le Docteur Félicien Adotévi (Sénégal)



Association Loi 1901 à but non lucratif

Déclarée au JO / RF s /n° W343000529

Siège Social : Allée du Pioch Redon

34430 ST JEAN DE VÉDAS, FRANCE

www.alfapsy-international.org

Concernant le Bureau (ou Bureau Exécutif), la répartition des tâches, après une longue discussion, a abouti à l'idée de la nécessité que la répartition respecte les différentes nations mais, en même temps, de faire élire un groupe homogène capable de travailler. Elle s'est faite de la manière suivante :

- Présidence : 1 poste
- Vice-présidence : 1 poste par association adhérente
- Secrétariat Général : 1 Poste
- Secrétariat adjoint : 2 Postes
- Trésorerie : 1 poste
- Trésoriers Adjoints : 2 postes

Dans un second temps le Comité International est donc passé au vote à main levée pour élire les différents candidats au Comité Exécutif (ou Bureau). Tous les postes ont été pourvus. Il n'y a pas eu d'abstention et tous les candidats ont été élus à l'unanimité vu qu'il n'y avait qu'un seul candidat par poste. Voici le résultat :

- Président : Docteur Paul Lacaze
- Vice-président : Docteur Mohamed Jamai
- Vice-président : Docteur Ahmed Bennegeouch
- Vice-président : Docteur Antoine Besse
- Vice-président : Docteur Hassen Ati
- Secrétaire Général : Docteur Sofiane Zribi
- Secrétaire Général Adjoint : Docteur Hichem Tyal (sur Proposition du Docteur Jalil Bennani)
- Secrétaire Général Adjoint : Docteur Ferid Bouchene
- Trésorier : Docteur Wahid Koubaa
- Trésorier Adjoint : Docteur Olivier Schmitt
- Trésorier Adjoint : Docteur Driss Sadki (sur proposition du Docteur Ferid Bouchene)

Sur proposition du Docteur Antoine Besse, il est décidé à l'unanimité d'élire en tant que présidents d'honneur d'ALFAPSY, les Docteurs Jalil Bennani et Hervé Bokobza à qui seraient plus particulièrement réservées les tâches relevant du Conseil Scientifique.

L'assemblée a acceptée à l'unanimité qu'un compte bancaire soit ouvert au nom de l'association à la Succursale de la Société Générale à Montpellier (France) et que le Docteur Paul Lacaze soit le responsable désigné pour ce compte avec autorisation de signature du chéquier.

Le Docteur Lacaze rappelle alors les missions de ce Bureau Exécutif Provisoire, à savoir :

- Lancement de l'appel à cotisation
- Préparation de l'Assemblée Générale statutaire (lieu, date et modalités) en vue de l'élection du Comité International statutaire puis du Bureau Exécutif statutaire
- Élaboration du Règlement Intérieur et du fonctionnement de l'association
- Établissement du site Web de l'ALFAPSY
- Désignation d'un Conseil Scientifique en vue de la préparation des « 4èmes Rencontres Francopsies », au printemps 2005 en Algérie.

Secrétaire Général
Sofiane ZRIBI

Président
Paul Lacaze